



Trop tôt ou trop tard ? Telle est la question ...

Voici comment la **CFDT-CFTC** aurait pu résumer ce point d'étape consacré aux travaux de l'ANACT dans le cadre de la convention signée avec la DGFIP.

En effet, alors que la **CFDT-CFTC** attendait une concertation sur les expérimentations engagées sur le terrain, on nous a tenu un discours théorique, conceptuel...soporifique !

Les champs d'exercices choisis étaient :

- l'accompagnement sur la méthodologie DUERP
- organisation d'espace de dialogue sur la thématique du Télétravail
- formation de l'encadrement à la prise en compte de la QVT dans leurs pratiques managériales.

Pour l'**alliance CFDT-CFTC**, cette séance ne correspondait ni à nos attentes, ni aux enjeux que soulève un sujet primordial comme la qualité de vie au travail. Nous attendions un point exhaustif sur la phase d'expérimentation locale avec des retours concrets. Il n'en fut rien !

Et pour cause, suite à un calendrier bousculé et retardé pour diverses raisons, les expérimentations ne sont qu'aux prémices de leur mise en œuvre. De toute évidence, l'ANACT et la DG n'avaient rien de précis à présenter : **trop tôt pour tirer un enseignement des expérimentations tout juste débutées, trop tard pour discuter de la méthode.**

La Direction Générale en a convenu, l'exercice devra être maîtrisé lors de la prochaine réunion.

La **CFDT-CFTC** a rappelé à la direction qu'elle représente les agents lors de ces groupes de travail et qu'elle souhaite de ce fait communiquer activement et en toute transparence avec tous les intervenants. Pour cela, il nous semble indispensable de disposer de tous les documents nécessaires à une concertation effectuée dans les règles et ce, au stade de la préparation de la réunion.

La **CFDT-CFTC** a également demandé qu'un calendrier soit présenté aux partenaires sociaux et qu'il soit respecté. Le prochain groupe de travail sur le sujet devrait se tenir en mai ou juin prochain.

Nous avons également rappelé l'importance essentielle des conditions de vie au travail des agents qui doivent répondre à la multitude de changements opérés au sein des services.